

Séance du vendredi 25 novembre 2022

Date de la convocation: 21/11/2022

Membres en  
exercice : 15

Présents : 13

Votants: 14

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 1

*L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq novembre  
l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la  
présidence de Olivier MAGUET,*

**Présents** : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE,  
Anne COLLINOT, Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE,  
Laurence HOURLIER, Thomas HOURLIER, Emilie KONNERT,  
Michèle MATHIEU, Catherine PECHERY, Jacky PECHERY,  
Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

**Représentés** : Richard DETHYRE par Olivier MAGUET

**Excusés** : Barbara LOUCHART

**Absents**:

### CONVENTION DE PORTAGE FONCIER PAR L'EPF - (D 2022 086)

Le Maire expose au Conseil municipal qu'il est prévu sur la Commune une opération qu'elle désire faire porter par l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC (EPF) institué par arrêté préfectoral du 18 janvier 2007, qui a été créé notamment pour assurer une mission de portage foncier afin d'accompagner les projets des collectivités territoriales :

Axe « renouvellement urbain » (acquisition d'un ensemble immobilier en centre bourg) sur la parcelle AC 131 → « Acquisition Ancienne Gendarmerie »

Une convention opérationnelle, qui fixe les conditions particulières de l'opération, doit être conclue entre la Commune et l'EPF pour chacune des opérations.

A cet effet, il est donc proposé au Conseil municipal de solliciter pour ces projets un portage par l'EPF, qui sera ainsi chargé de procéder aux négociations, d'acquérir, de gérer transitoirement et de rétrocéder les biens correspondants à la Commune de Châtel-Censoir, ou à tout opérateur désigné par elle.

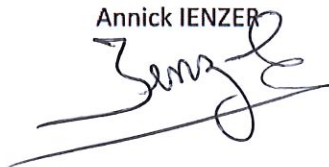
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité moins une abstention (Thomas Hourlier),

DECIDE de confier le portage du foncier de l'opération concernée à l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC,

AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance  
Annick IENZER

  
Le Maire  
Olivier MAGUET